

MINISTERE DE LA CULTURE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE-PREHISTOIRE
PROTOHISTOIRE ET QUATERNAIRE ARMORICAINS
UNIVERSITE DE RENNES I
E.R. n° 27 du C.N.R.S.

Jean Laurent MONNIER
Chargé de Recherche

RAPPORT SUR LA FOUILLE EFFECTUEE SUR LE GISEMENT
DES GASTINES (ST-PERE-MARC-EN-POULET, ILLE-ET-VILAINE)
EN OCTOBRE 1982

Inventaire : 35-306 001
Sauvetage programmé (Programme P15)
Autorisation n° 1699 du 13 avril 1982.

DECEMBRE 1982

53

MINISTERE DE LA CULTURE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE-PREHISTOIRE
PROTOHISTOIRE ET QUATERNAIRE ARMORICAINS
UNIVERSITE DE RENNES I
E.R. n° 27 du C.N.R.S.

Jean Laurent MONNIER
Chargé de Recherche

RAPPORT SUR LA FOUILLE EFFECTUEE SUR LE GISEMENT
DES GASTINES (ST-PERE-MARC-EN-POULET, ILLE-ET-VILAINE)
EN OCTOBRE 1982

Inventaire : 35-306 001
Sauvetage programmé (Programme P15)
Autorisation n° 1699 du 13 avril 1982.

DECEMBRE 1982

1. INTRODUCTION.

Le gisement des Gastines a été découvert par Mr Yves DONGUY au cours de l'année 1980. Une visite sur le site nous avait permis de constater que les silex ramassés sur l'estran provenaient d'une couche limoneuse en voie d'érosion et apparaissant par places sous le cailloutis. Une première campagne de fouille fut effectuée en septembre 1981.

Le site étudié est sur la rive droite de la Rance, à 1500 mètres, à vol d'oiseau, du gisement de Grainfollet (St-Suliac) fouillé en 1950 par Mr P.R. GIOT. Il se trouve plus précisément à proximité d'une pointe rocheuse, au confluent de deux vallées également ennoyées par la mer (ruisseau de la Couaille et ruisseau de la Goutte) (voir photo aérienne). On y accède par le village des Gastines (commune de St-Père-Marc-en-Poulet). Coordonnées Lambert zone nord (I) : X = 282,8 ; Y = 107,4.

L'étude du gisement des Gastines s'inscrit dans un programme de recherches sur le Pléistocène de la côte nord de la Bretagne (stratigraphie et industries) et de corrélations avec les régions voisines (R.C.P. 539 du C.N.R.S.).

2. RAPPEL DES RESULTATS DE LA CAMPAGNE 1981.

Après quelques sondages de reconnaissance, un quadrillage avait été mis en place selon les deux axes principaux N-S/E-W. Il était apparu que l'industrie se trouvait au contact de la roche altérée, souvent même incrustée entre les fragments de schiste. Nous en avons déduit que l'habitat était installé directement sur le substrat rocheux, avant tout apport limoneux. La présence de petits galets avait été remarquée, vestiges d'un niveau de plage ancienne. La couche argilo-limoneuse recouvrant l'industrie montrait des caractères pédologiques appartenant à un sol brun lessivé de type interglaciaire ; un âge antérieur à l'Emien paraissait donc possible pour le gisement paléolithique. Aucune structure d'habitat n'avait été discernée. Toutefois la surface fouillée restait assez faible (23 m²). Quelques groupements d'outils lithiques paraissaient cependant exister.

3. LA CAMPAGNE 1982.

3.1. Organisation, déroulement, financement.

La campagne de fouille a duré 8 jours, du 23 au 30 octobre. Le financement a été assuré par l'A.F.A.N. et s'est avéré satisfaisant. J'ai également été aidé par le Directeur du Centre Régional Archéologique d'Alet, Mr L. LANGOUET, qui a mis à ma disposition un véhicule, par le Laboratoire d'Anthropologie préhistori-

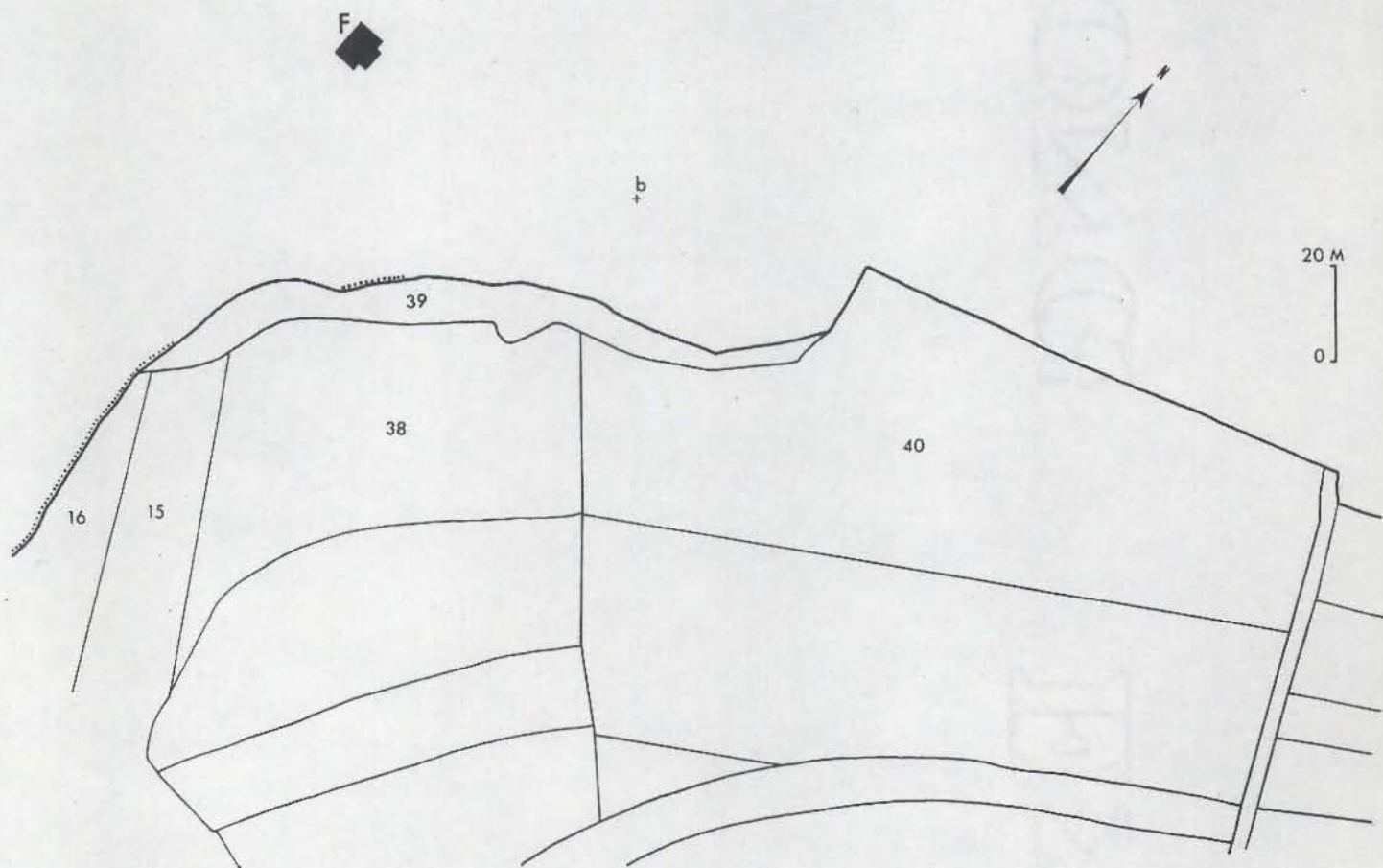


Figure 1 : Fouille des Gastines. Implantation par rapport au cadastre (commune de St-Père-Marc-en-Poulet, section F, feuille 2). La parcelle n° 39 correspond à des broussailles recouvrant des dépôts limoneux périglaciaires. Le pointillé indique la présence de coupes en falaise. b : borne en ciment (EDF).

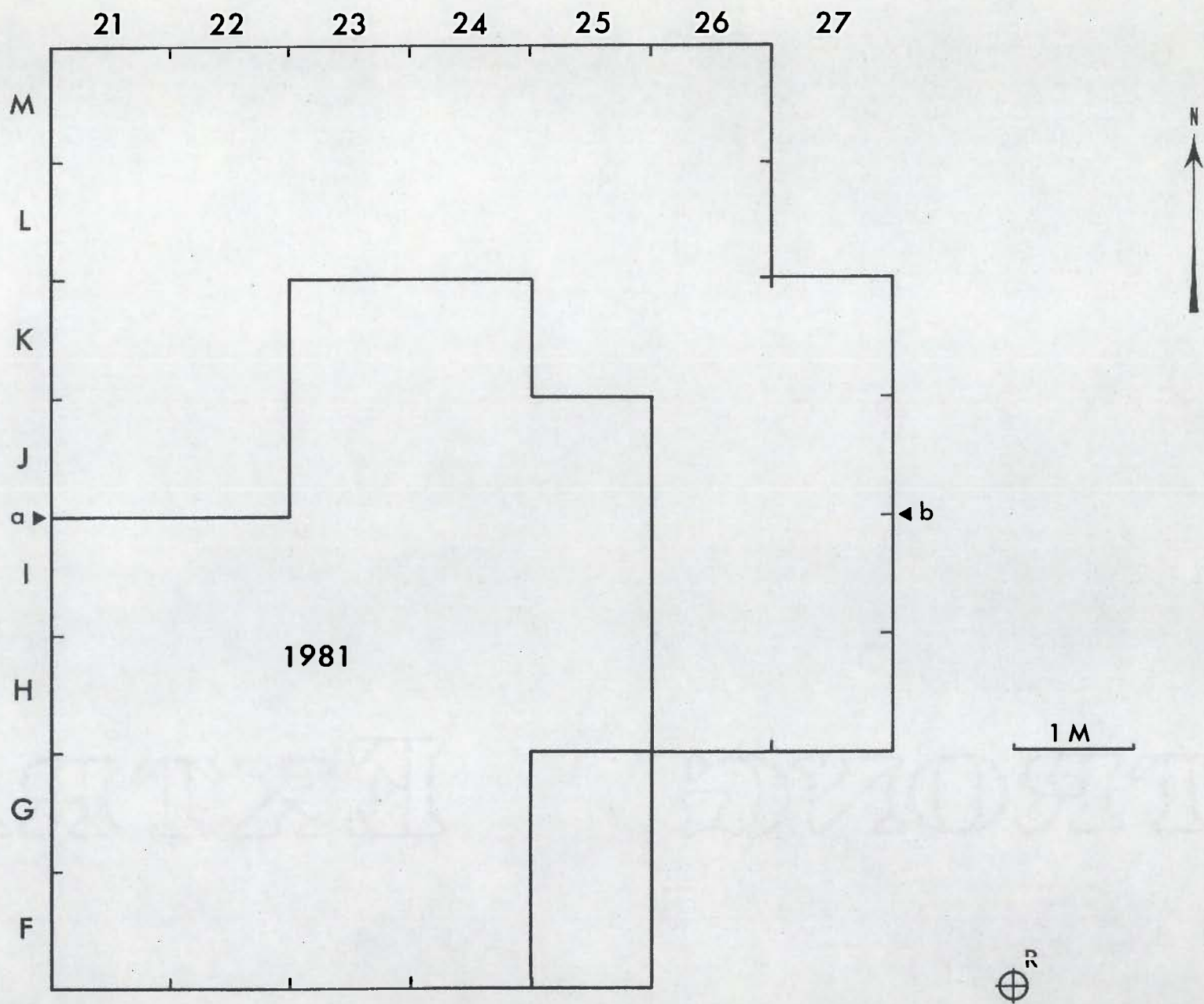


Figure 2 : Fouille des Gastines. Plan de la zone fouillée en 1981 et de l'extension en 1982. a-b : position de la coupe (figure 3). R : piquet repère.

que de l'Université de Rennes et par l'Equipe de Recherche n° 27 du C.N.R.S. Mes remerciements vont aussi à Mr F. BERTRAND et à Mme BRIARD qui m'ont aimablement prêté des locaux à St-Malo.

Les participants de cette campagne de fouille sont :

Mr Loïc de CARGOUET

Mr Michel HERVE

Melle Sylviane RENAULT

Mr Pierre ROBINO

Mr Jean Yves TINEVEZ

Mr Jean Luc VINET

3.2. Les travaux de terrain.

Rappelons que le gisement se trouve sur l'estran (Fig. 1) dans la zone de balancement des marées. Le niveau de la couche archéologique est à environ 3,20 mètres sous le niveau des plus hautes mers de vives eaux, soit 3,20 mètres N.G.F. Il en résulte donc des difficultés importantes lors de la fouille. En outre, nous avons affaire, en Rance, à des "marées artificielles" modulées par le fonctionnement de l'usine marémotrice. La période choisie correspondant à des mortes-eaux (minimum du coefficient : 31). Cependant, en fin de campagne (coefficient 46), l'excavation fut envahie par la mer.

La zone fouillée en 1981 a été agrandie de 27 m², ce qui porte donc la surface totale à 50 m². Les carrés F25, G25, H26-27, I26-27, J26-27, K25 à 27, L21 à L26, M21 à 26 ont été fouillés totalement en 1982.

Des prélèvements de sédiments ont à nouveau été effectués dans la couche argilo-limoneuse recouvrant l'industrie. Une couverture photographique des coupes en falaise a été faite en vue de préparer des levés et une étude ultérieure.

4. REPARTITION HORIZONTALE DES VESTIGES LITHIQUES.

On observe (figure 4) une concentration des éclats de quartz dans les carrés I27, J26, J27, K26, K27 et L26. Cette répartition est manifestement en rapport avec la présence d'un gros bloc de quartz blanc présentant des traces de débitage, en limite des carrés K27 et L27.

La répartition des types d'outils (fig. 5) ne montre guère d'associations évidentes. La présence d'accumulations de petits éclats confirme l'existence d'un lieu de débitage en J27-K27. A noter toutefois que les outils retouchés semblent plus rares dans certains carrés, notamment à la périphérie de la zone fouillée.

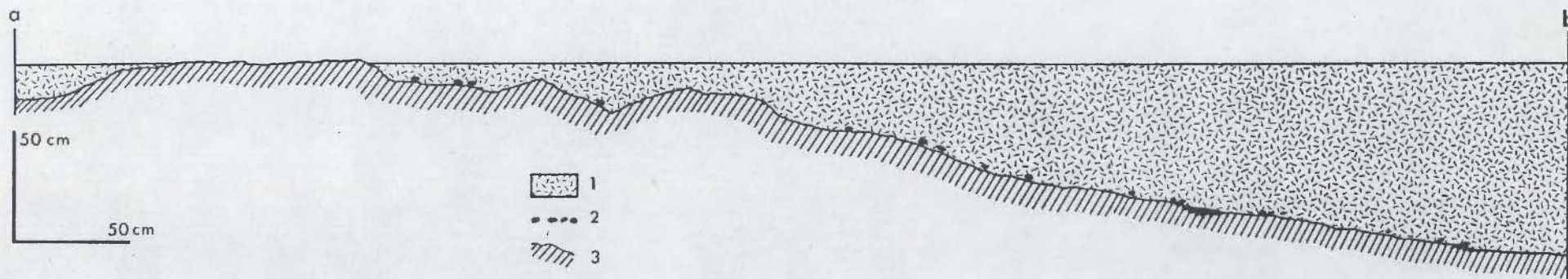


Figure 3 : Fouille des Gastines. Coupe selon a-b (ouest-est). 1: limon argileux (paléosol) ; 2: petits galets dispersés ; 3: substrat rocheux.

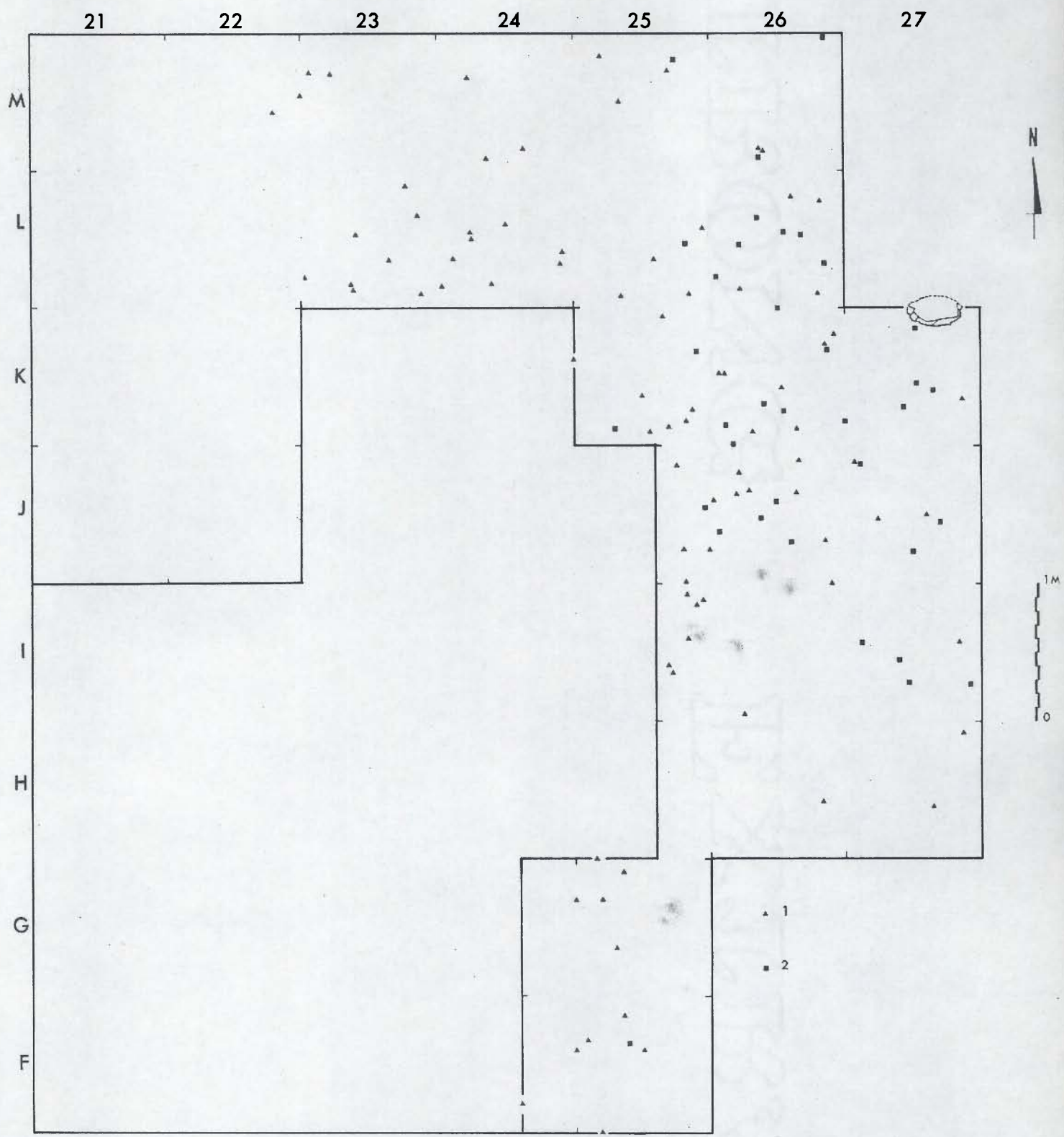


Figure 4 : Fouille des Gastines. Position et nature des objets lithiques relevés en 1982. 1: silex ; 2: quartz. En limite des carrés K27 et L27 : bloc de quartz ayant servi de nucleus.

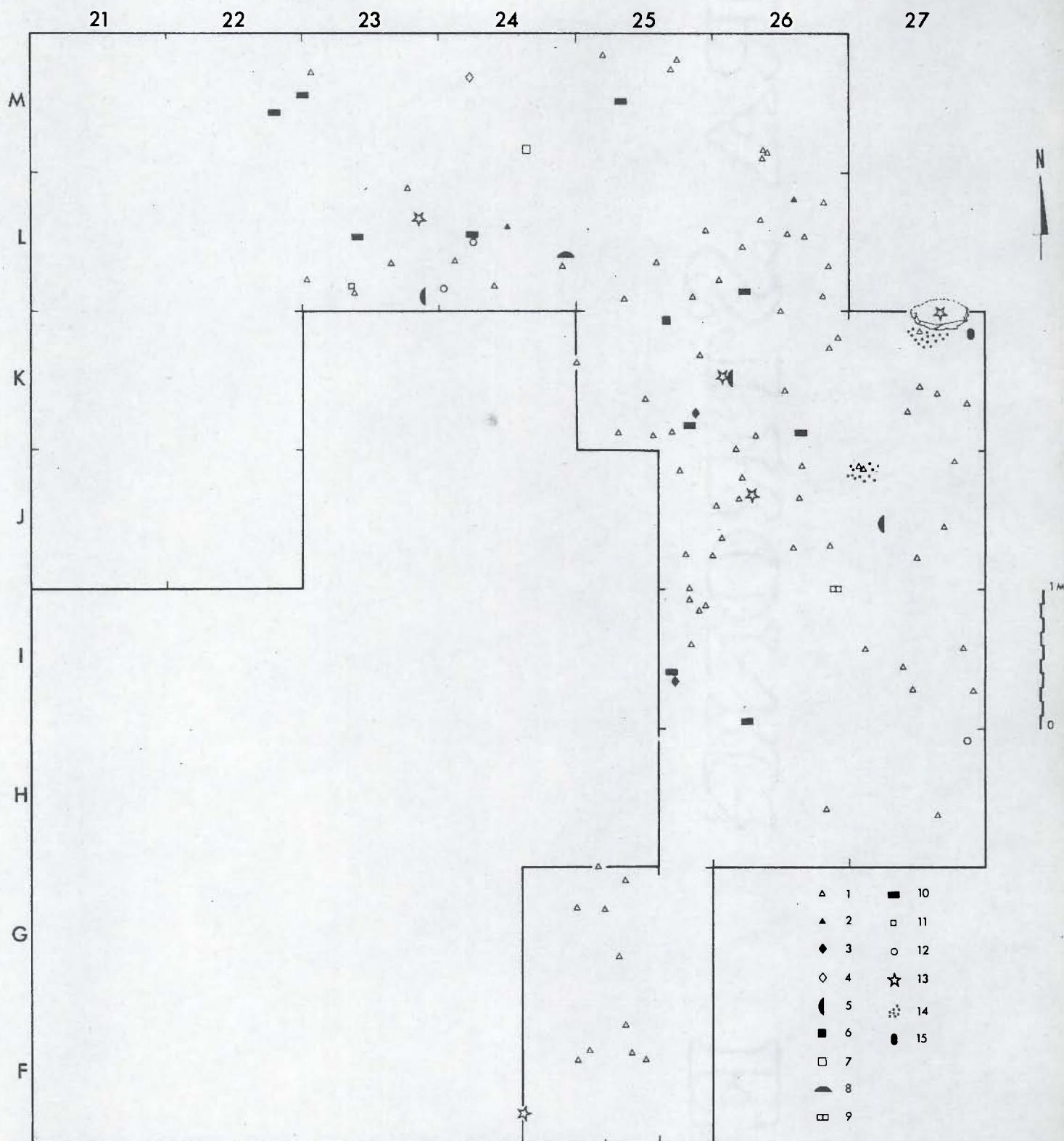


Figure 5 : Fouille des Gastines. Position et nature des outils lithiques relevés en 1982. 1: éclat ; 2: éclat levallois ; 3: pointe levallois ; 4: pointe pseudo-levallois ; 5: racloir simple convexe ; 6: racloir simple droit ; 7: racloir transversal droit ; 8: racloir transversal convexe ; 9: couteau à dos ; 10: couteau à dos naturel ; 11: éclat tronqué ; 12: encoche ; 13: nucleus ; 14: accumulation de petits éclats de taille.

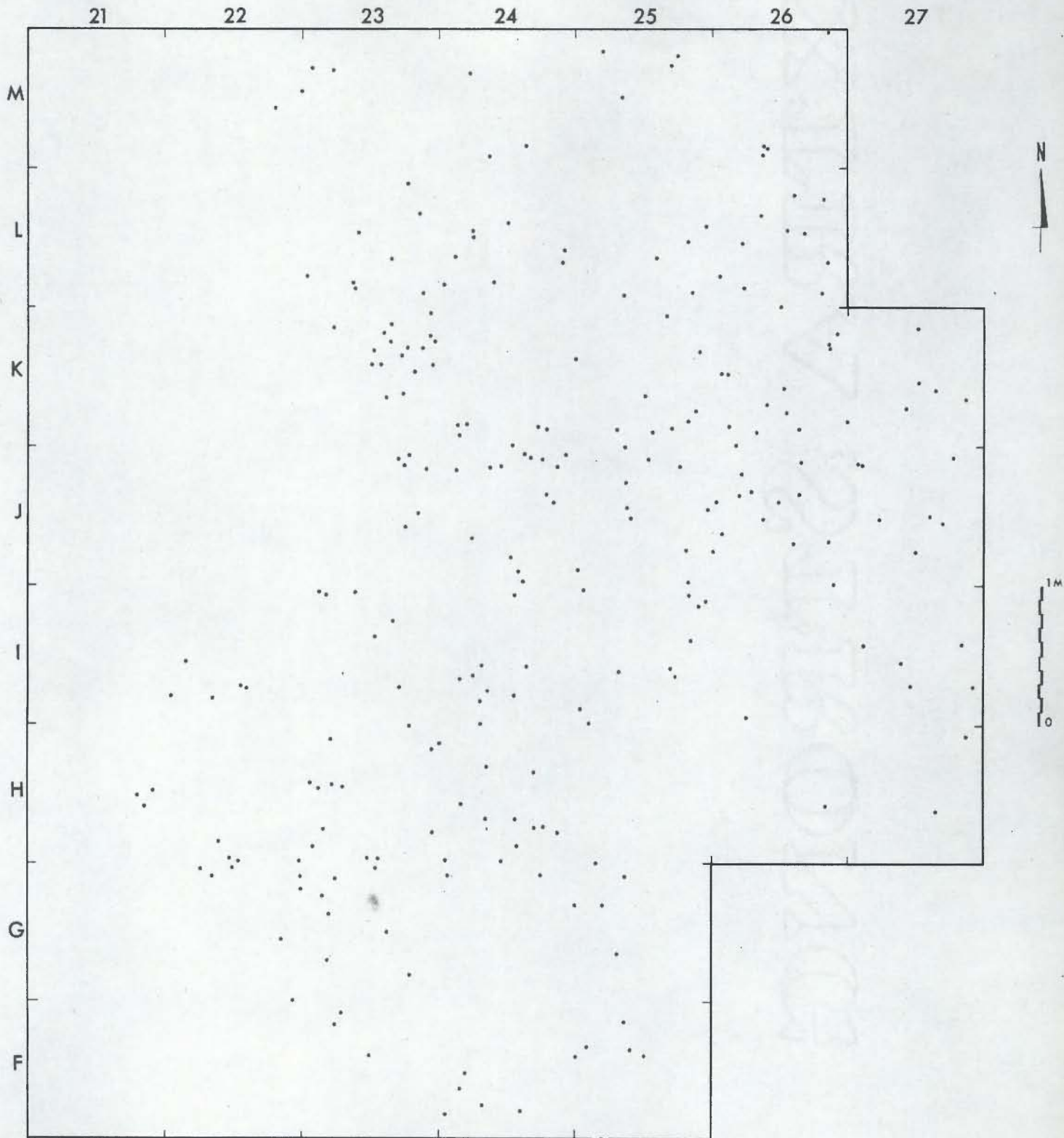


Figure 6 : Fouille des Gastines. Position des objets lithiques relevés en 1981 et 1982.

La répartition générale des éclats et outils relevés au cours des deux campagnes de fouille (fig. 6) montre une certaine homogénéité. Quelques endroits cependant sont plus pauvres : en F24-G24, H25-26-27, I26-27, K24-25, L25, M23 à 26. L'absence apparente d'outillage en F21-22, G21, J21-22, K21-22, L21-22, M21-22 correspond en fait à des affleurements du rocher et à des zones où le rocher était seulement recouvert par de la vase et des galets actuels (voir fig. 3). Les pièces trouvées étaient donc remaniées et n'ont pas été situées sur le plan.

5. INVENTAIRE SOMMAIRE DU MATERIEL RECUEILLI.

5.1. Matériel en place.

Carré F25 :

éclats de silex : 5
 éclat de quartz : 1
 nucleus levallois en silex : 1
 débris de quartz : 2

Carré G25 :

éclats de silex : 5
 pointe levallois en silex : 1
 éclat de taille en silex : 1

Carré H26 :

éclat de silex : 1
 éclat de quartz : 1

Carré H27 :

éclat de silex : 1
 encoche sur éclat de silex : 1
 éclat de taille en silex : 1

Carré I26 :

éclats de silex : 3
 éclat de quartz : 1
 éclat levallois en silex : 1
 pointe levallois en silex : 1
 lamelle en silex : 1
 couteaux à dos naturel en silex : 2
 éclats de taille en silex : 3
 éclats de taille en quartz : 6

Carré I27 :

éclat de silex : 1
éclats de quartz : 4
éclats de taille en quartz : 3

Carré J26 :

éclats de silex : 8
éclats de quartz : 3
couteau à dos en silex : 1
bloc de quartz taillé : 1
nucleus en silex : 1
éclats de taille en silex : 3
éclats de taille en quartz : 2
débris de quartz : 3

Carré J27 :

éclat de silex : 1
éclats de quartz : 4
racloir simple convexe : 1
éclats de taille en silex : 2
éclats de taille en quartz : 14
débris de silex : 1
débris de quartz : 2

Carré K25 :

éclats de silex : 6
éclats de quartz : 4
pointe levallois (cassée) en silex : 1
racloir simple droit en silex : 1
couteau à dos naturel en silex : 1
éclats de taille en silex : 8
éclats de taille en quartz : 7
débris de silex : 1

Carré K26 :

éclats de silex : 4
éclat de quartz : 1
racloir simple convexe en silex : 1
couteau à dos naturel en silex : 1
nucleus en silex : 1
éclats de taille en silex : 2

Carré K26 :

éclats de taille en quartz : 11
 débris de silex : 1
 débris de quartz : 6

Carré K27 :

éclat de silex : 1
 éclats de quartz : 4
 bloc de quartz blanc (nucleus) : 1
 percuteur (galet de grès) : 1
 éclats de taille en silex : 2
 éclats de taille en quartz : 38
 débris de quartz : 2

Carré L23 :

éclats de silex : 4
 racloir simple convexe en silex : 1
 couteau à dos naturel en silex : 1
 éclat tronqué en silex : 1
 nucleus en silex : 1
 bloc de quartz utilisé : 1

Carré L24 :

éclats de silex : 2
 éclat levallois en silex : 1
 racloir transversal convexe en silex (fragment) : 1
 couteau à dos naturel en silex : 1
 encoches sur éclat de silex : 2
 éclats de taille en quartz : 3
 éclats de taille en silex : 7

Carré L25 :

éclats de silex : 5
 éclat de quartz : 1
 éclats de taille en silex : 4
 éclats de taille en quartz : 4
 débris de silex : 1

Carré L26 :

éclats de silex : 2
 éclats de quartz : 6
 éclat levallois en silex : 1

Carré L26 :

couteau à dos naturel en silex : 1
 éclats de taille en silex : 4
 éclats de taille en quartz : 7
 débris de quartz : 1

Carré M22 :

couteau à dos naturel en silex : 1
 éclat de taille en silex : 1

Carré M23 :

éclat de silex : 1
 couteau à dos naturel en silex : 1
 fragment de nucleus en silex : 1

Carré M24 :

pointe pseudo-levallois en silex : 1
 racloir transversal droit en silex : 1
 éclat de taille en silex : 1
 galet de silex : 1

Carré M25 :

éclats de silex : 2
 éclat de quartz : 1
 couteau à dos naturel en silex : 1
 éclats de taille en quartz : 2
 éclat de taille en silex : 1

Carré M26 :

éclats de silex : 2
 éclats de quartz : 2
 éclats de taille en silex : 1
 éclats de taille en quartz : 4
 débris de quartz : 1

5.2. Matériel remanié ou trouvé en surface.

Carré K21 :

racloir simple droit en silex : 1
 nucleus en silex : 1

Carrés K21-22 J21-22 :

éclats de silex : 4
 éclat de quartz : 1

Surface :

éclats de silex : 21
 éclats de quartz : 7
 éclat de grès lustré : 1
 lame en silex : 1
 lame en quartz : 1
 lame en grès lustré : 1
 pointe pseudo-levallois en silex : 1
 racloir simple convexe en silex : 1
 racloir transversal convexe en grès lustré : 1
 éclat tronqué en silex : 1
 éclat de taille en silex : 1
 éclats de taille en quartz : 3
 débris de silex : 6

6. CONCLUSION.

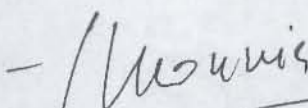
La campagne 1982 sur le site des Gastines a surtout permis de compléter la série lithique en vue d'une analyse typologique détaillée. Cependant l'industrie étant assez dispersée, cette série reste encore faible : 33 pièces, parmi celles récoltées cette année, peuvent être rapportées à la liste-type de F. Bordes, ce qui porte la série totale à 133. Malgré cette pauvreté relative, l'étude de ce gisement présente un grand intérêt dont il faut rappeler, en guise de conclusion, les principaux aspects :

- il s'agit d'un gisement peu perturbé par les phénomènes de solifluxion, car situé assez loin de la falaise. Le décapage d'une surface beaucoup plus importante permettrait sans doute de mieux comprendre l'organisation de cet habitat.
- des possibilités de corrélations géologiques existent avec les dépôts visibles en falaise à peu de distance. D'ores et déjà, un âge antérieur au dernier interglaciaire (Eemien) peut être proposé à titre d'hypothèse de travail.
- des ressemblances typologiques semblent exister avec l'industrie de Piégu (Pléneuf, Côtes-du-Nord).

Il est donc souhaitable que la fouille des Gastines, puisse être poursuivie ou reprise dans les années à venir. L'acquisition d'un matériel de pompage sera nécessaire afin de palier aux difficultés liées à l'enneigement du site par la mer.

Des travaux complémentaires, concernant l'étude stratigraphique et sédimentologique des coupes en falaise devront aussi être effectués.

A Rennes, le 19 Novembre 1982



J. L. MONNIER

Chargé de Recherche

Addenda :

- Situation actuelle des collections : dépôt pour étude au Laboratoire d'Anthropologie-Préhistoire-Protohistoire et Quaternaire Armoricains (Université de Rennes I).
- Destination future : Dépôt de Fouille d'Ille-et-Vilaine (Rennes)
- Dépôt des documents originaux dans les archives du Laboratoire d'Anthropologie
- Publication prévue dans le Bulletin de la Société Préhistorique Française ou dans Gallia-Préhistoire.



Photo 1 : Vue aérienne du site des Gastines. Le point noir indique l'emplacement du gisement.

Photo 2 : coupe au sud du gisement. 1: loess et head weichséliens ; 2: paléosol interglaciaire (Eemien) ; 3: head ; 4: paléosol interglaciaire ; 5: head.

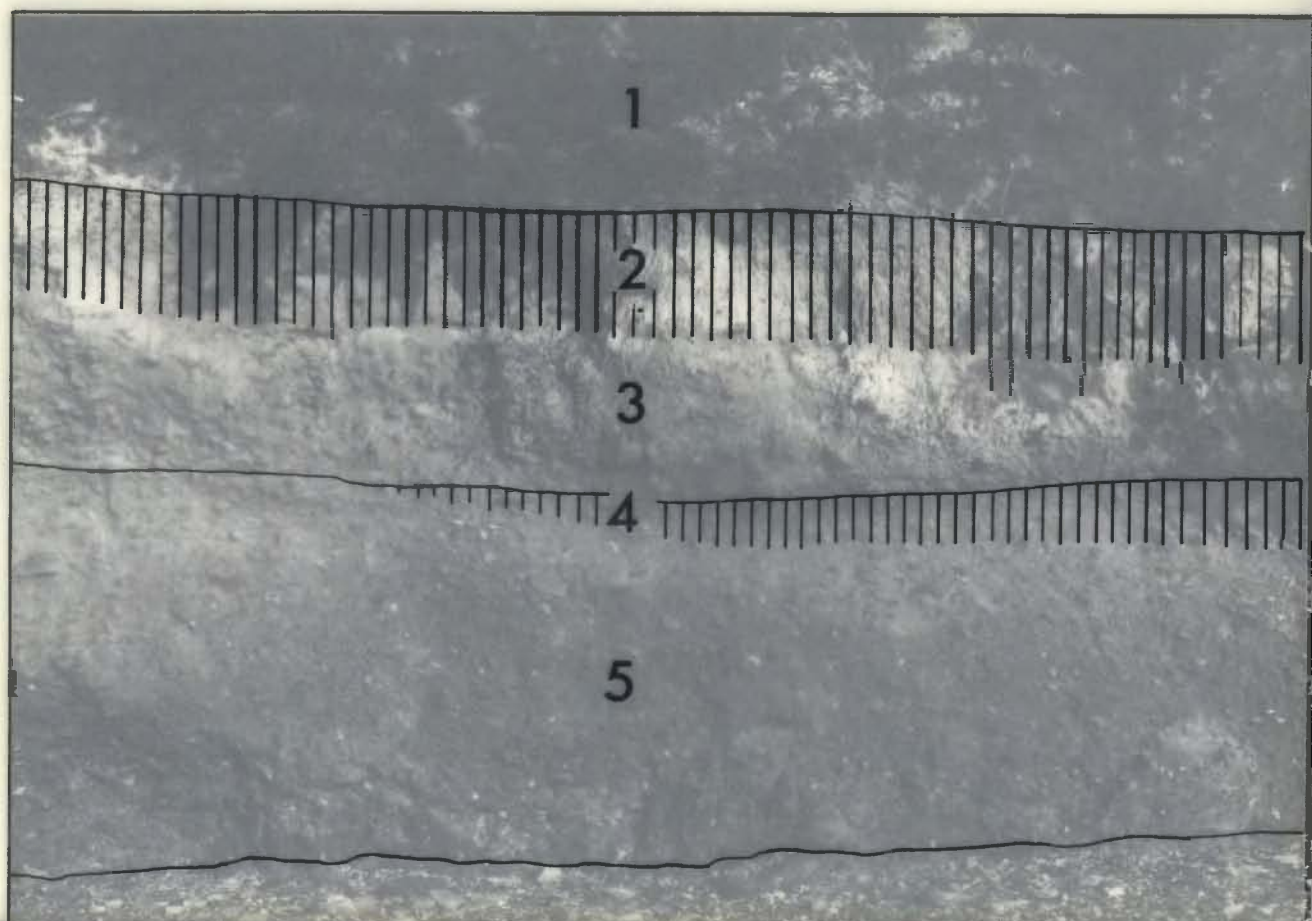




Photo 1 : Vue aérienne du site des Gastines. Le point noir indique l'emplacement du gisement.

Photo 2 : coupe au sud du gisement. 1: loess et head weichséliens ; 2: paléosol interglaciaire (Eemien) ; 3: head ; 4: paléosol interglaciaire ; 5: head.

